



# Florida Tours

10 jours - 08 nuits

***La traversée de l'état du Soleil !***

1.060 miles - 1.710 km

Une balade à travers l'Etat du Soleil « **The Sunshine State** » pour découvrir un monde de contrastes. Des plages de sable blanc de l'**Océan Atlantique** à la douceur de vivre du **Golfe du Mexique** et des marais mystérieux des **Everglades** au paradis tropical des **Keys**.

**Une bonne manière de briser la monotonie d'un long et triste hiver !**



Miami Beach, FL  
Art Deco, FL  
Fort Lauderdale, FL  
Palm Beach, FL  
Cap Canaveral, FL  
Kennedy Space Center, FL  
Daytona Beach, FL  
(Saint Augustine, FL)  
Tarpon Springs, FL  
Clearwater, FL  
Tampa & St Petersburg  
Sarasota, FL  
Fort Myers, FL  
Naples, FL  
Everglades Nat'l Park, FL  
Key West, FL  
Miami Beach, FL

AMERICAN MOTORS TRAVEL – AMT PROMOTION

[www.american-motors-travel.com](http://www.american-motors-travel.com) – [info@amtpromotion.fr](mailto:info@amtpromotion.fr)



## Programme \* - « Florida Tours – 10 jours / 8 nuits »

### Jour 1

Hôtel « **Best Western Plus Miami Airport West Inn & Suites** » à Miami

### Paris > Miami, FL

- ✈ Convocation des participants à l'aéroport de Paris Charles de Gaulle.
- ✈ Envol à destination de Miami et arrivée dans l'après-midi.
- ✈ Formule « **Accompagnée** » : accueil à l'aéroport et transfert jusqu'à votre hôtel
- ✈ Formule « **Autotour** » prise du véhicule à l'aéroport.
- ✈ Selon les horaires des vols, première découverte de **Miami**, une ville trépidante, avec ses grosses voitures de sport défilant devant les façades rose-bonbon des immeubles **Arts-déco** et des bars du quartier de **South Beach**.

### Jour 2

143 miles / 230 km

Hôtel « **Best Western Plus Fort Pierce Inn** » à Fort Pierce



### Miami Beach, FL > Fort Lauderdale > Fort Pierce, FL

- ✈ Formule « Accompagnée ou Mototour », le matin, transfert chez le loueur et prise des motos. Vérification du parcours et informations sur le voyage.
- ✈ Bienvenue à **Miami** ! Plages de sable blanc, eaux limpides aux reflets turquoise, palmiers, luxe et farniente sous un ciel bleu-azur. Elle constitue un drôle de cocktail qui n'a pas fini de vous surprendre. Cette mégalopole tentaculaire et paradisiaque, offre à tous, selon ses goûts, le plaisir d'y séjourner.
- ✈ La presque île de **Miami Beach** est séparée du continent par une lagune, **North Beach** qui ravira ceux qui recherchent les vues sur l'océan, les balades ou le golf, loin de l'animation du Quartier Art Déco. Au sud, **SoBe (South Beach)** est l'endroit où il faut être vu. Balade sur « *5th Avenue of the south* » et sur *Ocean Drive*, où se succèdent stars de cinéma, photographes, boutiques, restaurants et défis architecturaux. Les édifices du quartier **Art déco**, les plus intéressants se trouvent sur **Ocean Drive, Collins Avenue** (artère centrale).
- ✈ Découvrez ses autres quartiers : **Coral Gables**, le plus impressionnant et le plus réussi des projets résidentiels édifiés lors de la grande poussée immobilière des années 1920. Ou encore **Coconut Grove**, un pittoresque village évoquant tout le charme des tropiques.
- ✈ Route vers **la côte est**, bordées de petites villes et de nombreuses plages de sables fin, telle que **Fort Lauderdale**. La « *Venise de L'Amérique* » qui étale autour de son *Downtown* (centre ville) ses 300 km de canaux (*water ways*) au bord desquels se trouvent de magnifiques demeures coloniales.
- ✈ Puis halte à **Palm Beach**, cette fameuse presque île tout en longueur baignée par l'océan, et réputée pour être un vrai petit paradis terrestre !

### Jour 3

144 miles / 232 km

Hôtel « **Best Western Plus Aku Tiki Inn** » à Daytona Beach



### Fort Pierce, FL > Cap Canaveral > Daytona Beach FL

- ✈ Départ vers **Cap Canaveral**, avec ses orangeries, ses marais côtiers et ses plages encore vierges. Cette avancée sur le littoral abrite aussi le cœur du programme spatial américain (**Kennedy Space Center**).
- ✈ Le KSC (Kennedy Space Center), a un statut fédéral, il est situé sur le **Merritt Island National Wildlife Refuge**, où vivent impassibles, alligators et hérons bleus. Le point de départ de la visite se trouve au *Visitor Complex*, point d'accueil qui comprend un certain nombre d'attractions. L'entrée standard inclut la visite du Visitor Complex (films Imax, expositions et animations) ainsi que le circuit en bus dans le KSC (toutes les 15 minutes entre 10h et 16h) vers les bases de lancement et le centre **Appolo/ Saturn V** (comptez au moins 2-3h).



#### Jour 4

187 miles / 301 km

Hôtel «Quality Hotel on the Beach» à Clearwater



✈ Pour les passionnés : **Daytona Beach** possède un des **circuits automobiles les plus célèbres des Etats-Unis**, mais que les **motards** se rassurent, vous y trouverez aussi de quoi combler vos désirs. Mondialement connue pour sa **Bike Week** au mois de mars, ses épreuves automobiles et ses courses de motos, la **ville offre une impressionnante plage de sable blanc longue de 37 km** (accessible aux véhicules).

#### Daytona Beach FL > Clearwater, FL

- ✈ C'est en effet aujourd'hui que nous rejoignons la côte ouest soit :
- ✈ En passant par **Saint Augustine**, à environ 53 miles environ au nord de Daytona, **petite ville pleine de charme** fondée par les Espagnols, qui attire amateurs d'histoire et de soleil. Ici, pas de gratte-ciel, chaque morceau de bois de plus de 100 ans fait l'objet d'une restauration attentive. Visite du **fort**, qui surplombe la baie, puis poursuivons par la rue **Saint George** où sont concentrés de nombreux commerces et lieux de visite. On prend plaisir à flâner dans les petites rues du centre historique, découvrez de charmants patios et jardins protégeant de jolies demeures. Attention longue étape (266 miles environ).
- ✈ Soit par une **étape nature et découverte** vers le golfe du Mexique sur *Crystal Bay*. C'est en effet aujourd'hui que nous rejoignons la côte ouest en traversant de **petites villes authentiques** telles Palatka et ses peintures murales pleines d'histoire, *Silver Springs*, pour assister à un **concert de Country** puis *Ocala*, pour un **rodéo**, le paradis pour les amateurs de chevaux. Vous y découvrirez surtout de **nombreux ranchs pleins de charme** (réserver à l'avance si vous souhaitez vous y attarder). **Petit plus :** traversez la forêt d'Ocala, pour un panorama verdoyant, riches en lacs et densité.
- ✈ Ne manquez pas **Tarpon Springs** qui vous mènera au cœur de la culture grecque avant de rejoindre **Clearwater**, bordée de larges et **belles plages paradisiaques** pour un **coucher de soleil mémorable**

#### Jour 5

152 miles / 245 km

Hôtel « **Best Western Plus Fort Myers Waterfront** » à Fort Myers



#### Clearwater, FL > Fort Myers, FL

- ✈ Direction **Tampa et St Petersburg**, toujours sur la côte ouest de la Floride, qui offrent **deux visages totalement différents** :
- ✈ **Tampa** avec ses nombreux buildings, seul le quartier **d'Ybor City**, occupé par les cubains, a des allures d'une **petite ville des Antilles**. Nous vous conseillons également de faire **Bush Gardens**, un parc safari que l'on visite en train style western ou à bord d'un monorail qui le surplombe. Puis disséminées à l'intérieur du parc, les attractions foraines les plus folles vous attendent, ne manquez pas Kumba (grand huit rapide très tortueux). Juste à côté, **Adventure Island** (*ouvert que le week-end uniquement en septembre et octobre et reste fermé de novembre à mi-mars*), le deuxième parc d'attraction de Floride après Disney World.
- ✈ **Saint Petersburg**, à un côté plus intello, avec son **superbe musée Dali** et un centre-ville très animé. Entre *Madeira Beach* et *Treasure Island*, **John's Pass** est un **boardwalk** sur pilotis étonnant ! Cette longue promenade de bois permet de **bien manger** (au Sculley's par exemple), **s'offrir une délicieuse glace artisanale** ou un excellent expresso (chez Daddy's Suggar) ou faire **le tour de la baie en bateau** (en espérant croiser quelques dauphins). Direction **Sarasota**, une station balnéaire tout en longueur avec une baie qui abrite 4 îles. Pour les amateurs, le **Sarasota Classic Car Museum** est incroyable, une bonne centaine de voiture ancienne y sont exposées).
- ✈ Arrivée à **Fort Myers**, propice aux palmiers royaux et aux fleurs tropicales, qui **s'étendent le long des berges sinueuses de la paisible rivière Caloosahatchee**. Vous y apprécierez l'animation de la ville, l'agréable mélange de culture & nature, ainsi que sa proximité avec **Sanibel Island** (considérée comme la plus belle « île » de la Floride).



## Jour 6

150 miles / 241 km

Hôtel « **Best Western Gateway to the Keys** » à Florida City



## Fort Myers, FL > Everglades Nat'l Park > Florida City, FL

En route vers **Naples**, et la **beauté incontestable de sa baie**. A la fois station balnéaire « chicos », avec ses boutiques de luxes, l'architecture et le **charme de sa rue principale** (5 th Street), elle se veut aussi culturelle avec ses nombreuses galeries d'art. Tout au bout de la 12th Avenue : **the Pier**, ponton long de 100 m d'où **vous embrasserez d'un seul coup d'œil la baie et sa superbe plage de sable blanc**.

Puis rejoignons une nouvelle fois, la côte Est pour arriver à **Florida City**, la ville la plus proche du **parc national des Everglades**. **Ce gigantesque marais navigable** prend sa source dans le bassin du fleuve Kissimmee, au sud d'Orlando, et descend doucement jusqu'à l'union des eaux du Golfe du Mexique et de l'océan Atlantique. C'est à bord de « airboats » que vous visiterez ce parc. **Attention, prendre impérativement casquette, chapeau ou autre couvre-chef, prévoir des vêtements longs mais légers, de bonne chaussure (type randonnée) crème solaire, anti-moustiques ainsi que beaucoup d'eau.**

Depuis l'**Ernest Coe Visitor Center**, plusieurs *trails* possibles avec entre autre, *Anhinga Trail* (boucle d'environ 6 km), peuplée d'alligators, tortues, loutres, hérons bleus, d'aigrettes etc ... ou *Long Pines Key Trail* (11 km), un réseau de sentiers à travers les pins, où s'affairent les piverts. Depuis le **Fleming Visitor Center**, vous pourrez découvrir *Christian Point* (traversée la mangrove puis la prairie côtière) ou *Snake Bright (la baie au serpent)* ou optez pour une excursion à bateau ou canoë (plutôt au départ du **Gulf Coast Visitor center**). Arrêt obligatoire au **Miccosukee Cultural Center** (à l'ouest du **Shark Valley Visitor Center**), pour des expositions et démonstrations artisanales, combats d'alligators, **visite d'un village tribal accessible en hydroglisseur (airboat)**. Restaurant typique sur place.

## Jour 7

126 miles / 203 km

Hôtel « **Best Western Plus Hibiscus Motel** ou « **BW Key Ambassador Resort Inn** » à Key West



## Florida City, FL > Key West, FL

Route plein sud pour aborder l'**archipel des Keys** qui s'égrènent le long d'une barrière de corail, petit paradis tropicaux, elles offrent chacune leur spécialité.

**La route est magique jusqu'à Key Largo**, où la pêche au gros et les explorations des fonds sous-marins sont ici des activités phares.

A voir : *Coral Ree*, un parc naturel avec des bateaux à fonds de verre. Et **John Pennekamp Coral Reef**, pour toutes les activités qu'offre ce parc d'état (location canoës, kayaks, catamarans, etc ...).

A **Islamorada**, plongée et *snorkeling* à Crocker et Alligator Reefs. Vous pourrez également aller au **Theater of the Sea** pour assister à des spectacles de dauphins et d'otaries. Plus sauvages, les **Middle Keys**, abritent crabes et tortues d'eau douce. La plus habitée, **Marathon** doit son nom au temps record qu'il a fallu pour construire le **Seven Mile Bridge (l'un des plus longs ponts jamais construits)**.

Arrivée à **Key West** où les anciennes demeures évoquent des histoires de pirates et d'auteurs célèbres comme *Ernest Hemingway*.

Le soir, avant de dîner dans les bars ambiancés, **vous pourrez assister aux extraordinaires couchers de soleil. Inoubliable !**



### Jour 8

160 miles / 257 km

Hôtel « **Best Western Plus Miami Airport West Inn & Suites** » à Miami

### Key West, FL > Miami, FL

- 🏠 Visite de la « Maison de Hemingway » (en option) à **Key West**,
- 🏠 Retour sur **Miami et ses environs**, pour une dernière journée consacrée aux **derniers achats**, ou à un peu de **farniente**. Pour les plus téméraires profitez d'une dernière immersion dans cette ville atypique, en embarquant de *Bayside Market* pour une **croisière dans la baie de Biscane**, un **havre de quiétude** non négligeable avant le tant redouté retour !

### Jour 9

### Miami, FL > Paris CDG

- 🏠 Le matin, remise de la moto ou de l'auto.
- 🏠 Formule « **Accompagnée** » : transfert à l'aéroport de Miami.
- 🏠 Envol à destination de Paris.
- 🏠 Dîner et nuit à bord.

### Jour 10

### Paris CDG

- 🏠 Petit déjeuner à bord.
- 🏠 Arrivée dans la matinée à l'aéroport de Charles de Gaulle.

### DATE DE DEPART EN « FORMULE ACCOMPAGNEE » :

🏠 Du lundi 23 Avril au mercredi 02 Mai 2018

🏠 Du jeudi 29 Novembre au samedi 08 Décembre 2018

**Formule Accompagnée** : Guide/accompagnateur dédié uniquement à votre groupe, à la date de votre choix. Informations & Tarifs au 01.47.46.09.58 ou demande de devis sur notre site internet

**Formule Mototour & Autotour** : Nous pouvons modifier la catégorie de l'hébergement (avec supplément et selon les disponibilités) pour cela, contactez nous au 01.47.46.09.58 ou [info@amtpromotion.fr](mailto:info@amtpromotion.fr).

\* **Ce programme est communiqué à titre indicatif**, nos formules étant flexibles, les sites ou visites dépendent intégralement de vos souhaits ! Certains sites peuvent être fermés pendant votre passage ou l'accès impossible pour diverses raisons (climatiques, de logistique, déviation etc.). Nous vous conseillons vivement de bien préparer votre itinéraire et restons à votre disposition pour vous aiguiller.



## Conditions de vente

Produit : **Florida Tours – 10 jours / 08 nuits**

Prix par personne, en formule :	Accompagnée	Mototour	Autotour
Forfait Pilote Harley-Davidson	3.340,00 €	2.930,00 €	-
Forfait Pilote Trike Harley-Davidson	3.950,00 €	3.540,00 €	-
Forfait Conducteur Cat. C4 « Compact Car » **	-	-	1.930,00 €
Forfait Passager	1.970,00 €	1.570,00 €	1.570,00 €
Réduction chambre triple (deux lits doubles)		- 150,00 €	
Réduction chambre quadruple (deux lits doubles)		- 220,00 €	
Supplément chambre individuelle		710,00 €	
Supplément « Haute saison » <b>aérien</b> (Juillet/Août & Décembre)		390,00 €	
Supplément « Haute saison » <b>location moto</b> (août/septembre)	84,00 €	84,00 €	-
Supplément « Haute saison » <b>location auto</b> (juillet/août)	-	-	112,00 €
Supplément <b>VIP Zéro</b> (zéro de franchise sauf vol 1.000\$)	105,00 €	105,00 €	-

\*\* d'autres catégorie sont disponible, pour cela RDV sur notre site internet ou contactez nous au 01.47.46.09.58

### Ces prix comprennent :

- Le transport aérien **Paris > Miami > Paris**, en classe économique, sur vols réguliers de la compagnie Air France/Delta Air Lines ou American Airlines/British Airways,
- Les taxes d'aéroport, de sécurité **114 €** et la nouvelle surcharge YQ (hausse du carburant) **256 €**,
- Les petits déjeuners (**offerts** par la plupart des hôtels),
- Le logement dans des hôtels mentionnés au programme ou similaire, en chambre double, taxes et services hôteliers,
- Formule « **Accompagnée & Mototour** » : **7 jours de location** d'une **Harley-Davidson**, prise et rendue à Miami, en **kilométrage illimité**, toutes les **taxes** (locales & environnementales), l'assurance **VIP** (caution à 750\$, plus de franchise sauf vol à 5.000\$) et la **SLI** (responsabilité civile du pilote à hauteur de 300.000\$) ainsi que préparation de la moto. Casque américain, antivol et consigne bagages disponible sur place.
- Formule « **Mototour** » : **les transferts de votre hôtel à notre centre de location**, le lendemain de votre arrivée et le jour de votre départ du centre de location à l'aéroport (dans un périmètre maximum de 11km),
- Formule « **Autotour** » : **8 jours de location** d'une voiture Cat. C4 « Compact Car » prise et rendue à l'aéroport Miami, en **kilométrage illimité**, les **assurances CDW & EP** (rachat de franchise et responsabilité civile à hauteur de 1.000.000\$) ainsi que toutes les **taxes** (locales, aéroport et surcharge states),
- Formule « **Accompagnée** » : les services d'un guide/accompagnateur professionnel bilingue, en van, durant l'intégralité du circuit, pour la logistique (hôtels, le transport des bagages, *organisation des pique-niques pour les déjeuners, diners, visites etc.*), l'assistance et tous les transferts.
- Un  **carnet de voyage complet** : informations pratiques, guide touristique, étiquettes de bagage etc...

### Ces prix ne comprennent pas : (cf Estimation Budgétaire moyenne, en page 7, ci-dessous)

- Les repas : petit-déjeuner (sauf ceux offerts), déjeuner et dîner, les boissons et frais de nature personnelle,
- L'essence, les péages et les parkings éventuels,
- Formule « **Mototour** » : les transferts de l'aéroport à l'hôtel et vice-versa,
- Formule « **Mototour & Accompagnée** » : le pilote additionnel, la caution via empreinte bancaire et franchise éventuelle.
- Supplément chambre individuelle,
- Supplément « haute saison » **aérien** (juillet/août) : 390 € par personne,
- Supplément « haute saison » **location moto** (août/septembre) : 12 € par jour de location,
- Supplément « haute saison » **location auto** (juillet/août) : 14 € par jour de location,
- Les assurances : annulation, bagages, rapatriement, maladie et frais médicaux (en cas de règlement par carte « Visa Premier » ou « Mastercard Gold », nous vous conseillons vivement de consulter votre banque) :
  - Option 1 - Annulation : 3,3% du montant total du voyage
  - Option 2 - Complémentaire carte bancaire : 3,8% du montant total du voyage
  - Option 3 - Tous Risques : 4,8% du montant total du voyage

### En option :

- Moto : L'assurance **VIP-Zéro** (caution 100\$, plus de franchise, sauf vol 1.000\$, frais de crevaison inclus) : **15,00 € par jour**,
- Moto : L'assurance **SLI** (responsabilité civile du conducteur à hauteur de 1.000.000\$) : **10 €** par jour de location,
- Moto/Auto : Supplément **pilote/conducteur additionnel** : **10,00 € par jour** (et par personne),
- Moto/Auto : La location d'un **GPS Garmin** (caution 250\$) : **15,00 € par jour**,
- Moto : Supplément **BMW/Honda** : **30,00 € par jour**.



## Ce qu'il faut savoir

### Formalités :

- ✈ A dater du **1er avril 2016**, les personnes qui souhaitent se rendre aux États-Unis devront présenter un passeport électronique qui contient une puce (*intégrant les données de la page d'identification du passeport*). Si la couverture de votre passeport porte le symbole  votre passeport est alors électronique.
- ✈ Pas besoin de visa, mais il faut obtenir une autorisation de voyage aux États-Unis, pour cela les voyageurs devront se connecter au site officiel l'ESTA (<https://esta.cbp.dhs.gov>) et remplir un formulaire en ligne et régler 14\$/ personne, (*l'équivalent du I-94W, qui devait être rempli à bord*), avec des informations personnelles et relatives à leur voyage.

### Transport Aérien :

- ✈ Comme pour les autres éléments de votre voyage, nous tenons plus que tout à vous apporter le meilleur service possible et en toute transparence.
- ✈ Pour cela, nous travaillons principalement avec 2 compagnies aériennes régulières : **Delta Air Lines/Air France**, en Code Share (partage de vol) via entre autre, *Atlanta, Boston, Cincinnati, New York & American Airlines/British Airways* via Philadelphie, Dallas, Miami et Londres, par exemple.
- ✈ Nous pouvons également obtenir des **vols directs**, en fonction de votre date d'inscription et des disponibilités aériennes, sans escale sur **Miami**.

### Températures moyennes :

- ✈ Compte tenu de sa petite taille et de son absence de chaîne montagneuse, la **Floride possède un climat relativement homogène marqué par l'humidité estivale**. Le climat est influencé par des masses d'air maritimes et par le Gulf Stream. La plus grande partie de l'État se trouve en **climat subtropical**. On distingue une saison relativement sèche en automne et en hiver et une saison plus humide le reste de l'année. Des orages et de fortes averses tombent de juin à septembre, mais sont de courtes durées.
- ✈ A **Miami**, les températures sont généralement supérieures à **30°C en été**. En **hiver**, elles sont **comprises entre 15 la nuit et 25 °C le jour**.

### Hôtels :

Ils sont communiqués à titre indicatif sous réserve de disponibilité.

- ✈ Pour vous assurer le meilleur confort, nous travaillons depuis de nombreuses années avec les meilleurs et plus grandes enseignes mondiales d'hôtellerie telles que :
  - **InterContinental Hotels Group** : leader mondial \*\* avec *Holiday Inn & Holiday Inn Express ; Crowne Plaza*
  - **Best Western International** : qui a créé trois catégories (*BW, BW Plus et BW Premier*), second au classement mondial,
  - Le groupe **Marriott Hotels & Resorts**
  - **Choice Hotels International** qui représente les hôtels *Quality Inn, Comfort Inn et Comfort Inn & Suites*,
  - **Hilton Worldwide** : avec ses franchises *Hampton Inn et Garden Inn*, entre autres,
  - *Ramada, Days Inn, Super 8, Travelodge, Howard Johnson etc.* appartenant au groupe **Wyndham Hotels and Resorts**.
- ✈ La plupart des hôtels que nous vous proposons sont **équipés d'une piscine et offrent les petits déjeuners continentaux** ainsi que le **parking gratuit**, sauf en centre-ville et en catégorie supérieure.

\*\* source MKG.

### Estimation budgétaire (Information non contractuelle) :

- ✈ **Repas** : Petit déjeuner américain 12\$, déjeuner (fast food ou restauration rapide) comptez 18\$, dîner (Steakhouse) environ 30\$. **Soit de 48\$ (sans le pdj) à 60\$ par jour et par personne.**
- ✈ **Essence** : Pour un gallon (3,80 litres) compter entre 3,5 et 4,5 \$. Circuit à **moto** comptez environ **150\$**. Soit environ 20-25\$ par jour. Pour une **voiture** (en fonction de la catégorie choisie) comptez à peu près **320\$**.
- ✈ **Parking** : Gratuit pour la plupart dans les hôtels sauf en centre ville.
- ✈ **Visite** : Everglades Nat'l Park : **\$20.00** / véhicule (valable 7 jours).

### Carnet de voyage :

- ✈ Environ un mois avant votre départ, nous vous remettons un **carnet de voyage** complet comprenant : guide touristique, infos pratiques, étiquettes de bagages, vouchers (bon d'échanges), etc.





### Location Moto ou Trike :

- ✈ Il faut avoir un **Permis A (plus de 35 kW)** national, et avoir plus de 21 ans.
- ✈ **Equipement** : Elles sont toutes équipées de sacoches, pare-brise et d'un appui dos (sauf les *Dyna*) ainsi que d'un antivol. Un casque peut être fourni sur place, nous vous **conseillons vivement cependant, de prendre le vôtre**. **Des consignes** sont prévues en station, **sans frais**, pour laisser votre excédent de bagages.
- ✈ **Les modèles Harley-Davidson** : *Electra Glide, Road King, Heritage Softail, Street Glide, Road Glide, Dyna Low Rider & Dyna Switchback, Fat Boy, Sportster 883* etc ...
- ✈ Autres modèles : **Yamaha XV 650S**.
- ✈ **Ou avec supplément** (30 € / jour de location) : Honda Goldwing 1800, Honda NC 700 X, BMW (R 1200 GS WC, R1200 RT WC, F700 GS et 800 GS ou GT, K 1300 GT, K 1600 GTL ...
- ✈ Vous n'avez pas de permis moto : **louer un Trike Harley Davidson** ou un Polaris Slingshot.
- ✈ Pour connaître tous les modèles disponibles, merci de nous consulter.
- ✈ Les motos sont louées par tranche de 24 heures, prises le lendemain de votre arrivée et rendue le jour de votre départ.
- ✈ **Carte de crédit internationale obligatoire** pour la caution de 750 \$ si assurance VIP (Visa, American Express, Master Card, etc.) au même nom et prénom que le permis de conduire du pilote principal. Empreinte bancaire de 4.250\$ (VIP), et 900\$ (vip Zero).
- ✈ Elles sont toutes louées en kilométrage illimité, avec l'assurance « **VIP** » (caution à 750\$, plus de franchise sauf vol à 5.000\$) ainsi que la **SLI** (responsabilité civile du pilote à hauteur de 300.000\$).
- ✈ En option vous pouvez souscrire aux assurances supplémentaires facultatives suivantes :
  - **SLI** (responsabilité civile à hauteur de 1.000.000\$) : 10 € / jour de location.
  - **VIP ZERO** (plus de franchise sauf vol à 1.000\$ et caution à 100\$ ainsi que les frais de crevaison inclus dont les frais de remorquage à hauteur de 100\$ par intervention et le pilote additionnel) : 15 € / jour de location.

**Les transferts de l'hôtel au centre de location et vice versa sont assurés par le loueur (dans un périmètre maximum de 11km.**

### Location Auto :

- ✈ Alamo est l'un de nos partenaires aux Etats-Unis. Il est l'un des leaders mondiaux en matière de location de véhicules. Avec des bureaux dans la plupart des aéroports, des véhicules en parfait état, un personnel compétent et réactif ainsi que des services irréprochables.
- ✈ Nous travaillons avec d'autres loueurs selon vos besoins, pour cela n'hésitez pas à nous contacter.
- ✈ **Le conducteur principal** doit être âgé d'un minimum de 25 ans avoir un permis de conduire national de plus de 2 ans ainsi qu'une carte bancaire internationale au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur principal (comme sur le voucher). Possibilité de louer un véhicule, avec un supplément pour les personnes âgées de 21 à 25 ans.
- ✈ Les véhicules sont loués par tranche de 24 heures, pris le jour de votre arrivée, à l'aéroport et rendus le jour de votre départ à l'aéroport.
- ✈ **Formule « Fully Inclusive »** : Kilométrage illimité, les assurances essentielles « CDW » et « EP », toutes les taxes (fédérale, locale, surcharge taxe et aéroport), l'assistance 24 heures/24.  
Conducteur(s) additionnel(s) : gratuit en Floride ! Si vous souhaitez plus de 2 conducteurs additionnels, contactez-nous !
- ✈ Seule la catégorie et non un modèle précis de véhicule est garantie. Les différentes catégories disponibles : (*sous réserve de modification de la part du loueur*), retrouvez tous les tarifs sur notre site internet ou cahier des prix.
  - **C.4 : Compact car** (*Nissan Versa ou similaire*)
  - **I.4 : Intermediate** (*Toyota Corolla ou similaire*)
  - **S.4 : Fullsize** (*Chevrolet Impala ou similaire*)
  - **P.4 : Premium** (*Chrysler 300 ou similaire*)
  - **Intermediate SUV** (*Ford Escape ou similaire*)
  - **Standard SUV** (*Jeep Grand Cherokee ou similaire*)D'autres catégories de véhicules peuvent être disponibles sur demande, nous contacter.
- ✈ **Les frais d'abandon (One Way Fee)** s'appliquent lorsque le véhicule est rendu dans un autre état que celui où il a été pris. Ces suppléments indiqués hors taxes sont à **régler sur place**,
  - De 0 à 200 miles = 100\$
  - De 201 à 500 miles = 150\$
  - De 501 à 1000 miles = 300\$
  - Au delà de 1000 miles = 500\$.

## Conditions Particulières

L'inscription à l'un des voyages implique l'adhésion à l'ensemble des conditions générales et particulières.

**L'inscription / Règlement** - L'inscription ne devient effective qu'après versement à titre d'acompte d'une somme au moins égale à 30% du montant total du voyage (sauf disposition spécifique). Le paiement du solde du montant total du voyage devra être effectué au plus tard 45 jours avant la date de départ. Dans le cas contraire, le voyage est considéré comme annulé et le client encourt de ce fait, les frais d'annulation tels que prévus au chapitre annulation.

**Tarifs** : Les prix indiqués dans le cahier des prix, Internet, brochure ou devis sont forfaitaires. Ils comprennent, outre les prestations décrites dans les programmes et tableaux de prix, nos propres services au titre de la conception et de la réalisation des circuits, ainsi que la rémunération des différents prestataires de services. Ils sont valables du 01 janvier au 31 décembre 2018 et ont été établis sur la base des conditions économiques en vigueur le 25 juillet 2017 ou à la date du devis pour les voyages sur mesure. En cas de modification de ces conditions et notamment de celles relatives aux taux de change du :

- Dollar Américain : base 1 USD = 0,84 €, Dollar Canadien : base 1 CAD = 0,68 €, Rand Afrique du Sud : base 1 ZAR = 0,068 €,
- Ainsi que ceux des tarifs aériens, nous nous réservons le droit de modifier les prix de vente avec un préavis de 60 jours par rapport à la date de départ.

En cas de hausse, le client est en droit d'annuler son voyage, sans frais, si l'augmentation est supérieure à 10%. Si l'augmentation est inférieure à 10%, les frais d'annulation normaux seront appliqués.

**Assurances Voyages** : Pour nous conformer à la nouvelle législation, nous n'avons pas inclus dans nos tarifs le coût des assurances : annulation, interruption ou modification, bagages, assistance rapatriement, maladie et frais médicaux que nous vous proposons en option.

**Formalités** - Pour les ressortissants français, pas besoin de visa (ESTA à remplir en ligne pour les USA), mais vous devrez être en possession d'un **passport individuel biométrique**.

- **Voiture** : vous devrez être âgé au minimum de 25 ans et avoir un permis de conduire de plus de 2 ans.

- **Moto** : vous devrez être âgé de plus de 21 ans, et avoir un permis A valide depuis plus de 2 ans (moto + de 35 kw).

Vous devez impérativement être en possession d'un permis de conduire national et d'une **carte bancaire internationale obligatoire au même nom et prénom que le permis de conduire du conducteur/pilote principal**.

**Annulation/Modification** - Toute annulation ou modification du fait du client entraînera les frais suivants :

- Plus de 60 jours avant le départ : 30% du montant total du voyage
- De 59 à 21 jours avant le départ : 40% du montant total du voyage
- De 20 à 8 jours avant le départ : 70% du montant total du voyage
- Moins de 7 jours avant le départ : 100% du montant total du voyage

**Prestations non utilisées**: Le renoncement à l'une des prestations incluses dans un circuit ou un forfait donné, ne pourra faire l'objet d'un remboursement ou d'un échange. Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité ou remboursement s'il abrège, interrompt ou modifie son séjour pour quelque raison que ce soit.

**Réclamation** : Toute réclamation relative à un voyage doit nous être adressée par pli recommandé avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le retour des clients. Passé ce délai, le dossier ne pourra être pris en compte. Après avoir saisi notre service après vente (par email [amt@amtpromotion.fr](mailto:amt@amtpromotion.fr) et envoi de la lettre recommandée avec accusé de réception) et à défaut d'une réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel).

## Conditions Générales de Vente

En vertu de l'article R211-14 du Code du Tourisme - régissant les activités et professions du tourisme en ce qui concerne l'organisation de la vente de voyages et de séjours.

**Article R211-5**. Sous réserve des exclusions prévues aux a et b du deuxième alinéa de l'article L.211-8, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés. La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

**Article R211-6**. Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1. La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés;
2. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil;
3. Les repas fournis;
4. La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;
5. Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement;
6. Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix;
7. La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ; 8. Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ; 9. Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-10 ; 10. Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 11. Les conditions d'annulation définies aux articles R211-11, R211-12 et R.211-13 ; 12. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agents de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme ; 13. L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

**Article R211-7**. L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

**Article R211-8**. Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

1. Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur;
2. La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates;
3. Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour;
4. Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil;
5. Le nombre de repas fournis;
6. L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit;
7. Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ; 8. Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-10 ;
9. L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
10. Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
11. Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ; 12 - Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au vendeur et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ; 13 - La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-6 ; 14. Les conditions d'annulation de nature contractuelle ; 15. Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-11, R.211-12 et R.211-13 ;
16. Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ; 17. Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ; 18. La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ; 19. L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes : a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas

**Location** : Une première expérience à moto est requise pour effectuer un circuit. Nos centres de location peuvent substituer le modèle confirmé par un modèle se rapprochant le plus. La durée de location d'une auto ou d'une moto est calculée par tranche de 24 heures. Au-delà, les heures supplémentaires seront réglées sur place au tarif local en vigueur.

**Franchise moto**:

- **USA (assurance VIP)** : Franchise 2.000\$,
- **Canada** : Franchise de 2.000\$ (VIP) ou 3.200 CAD,
- **Afrique du Sud** : Franchise de 15.000 ZAR
- **Mexique (VIP)** : Franchise de 2.000\$,
- **Argentine** : Franchise de 4.000\$

**Minimum de participants** : Les prix indiqués dans ce cahier ou sur le site Internet ont été établis sur la base de 8 motos (16 personnes).

- Nos départs sont garantis avec un minimum de 5 motos (10 personnes).
- Si le groupe est inférieur à 5 motos (10 personnes), au moins 60 jours avant votre départ, nous vous proposerons des alternatives : changer de date, de circuit ou de maintenir ce circuit en formule « Motoutour » sans accompagnateur (aux tarifs en vigueur) ou alors le remboursement total, sans frais, des acomptes.
- Dans le cadre d'un groupe constitué, le client accepte, sans réserve, l'augmentation correspondant à la répartition du coût de l'accompagnateur, en cas d'annulation d'un des participants.

**Hôtellerie** : Il est de règle internationale de libérer les chambres vers 11h-12h. Les chambres sont prévues avec 1 ou 2 lits maximum (chambre triple ou quadruple, deux lits doubles).

de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur.

**Article R211-9**. L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

**Article R211-10**. Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-13, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenues comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

**Article R211-11**. Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception : - soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; - soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

**Article R211-12**. Dans le cas prévu à l'article L. 211-15, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ; l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur. **Article R211-13**. Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : - soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; - soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.